



Conférence mondiale de la Décennie  
des Nations Unies pour la femme :

Egalité, développement et paix .

Copenhague, Danemark  
14-30 juillet 1980

Distr.  
LIMITEE

A/CONF.94/L.25  
28 juillet 1980

Original : FRANCAIS

Niger : Projet de résolution

La Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme :  
égalité, développement et paix,

Considérant que le régime raciste sud-africain opprime le peuple noir de ce pays par le système odieux, inhumain, rétrograde et réactionnaire de l'apartheid et occupe illégalement le territoire de la Namibie à l'encontre des différentes résolutions de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation de l'Unité africaine, et contre la volonté ferme et combattante du peuple namibien en lutte sous la direction du SWAPO,

Considérant que la République populaire de l'Angola offre un appui multiforme à la lutte de libération du peuple namibien conduite par le SWAPO,

Considérant que la République populaire de l'Angola est à maintes reprises victime d'agressions sud-africaines sous prétexte de droit de suite aux groupes du SWAPO,

Considérant que les victimes de telles agressions sont d'une manière générale le peuple angolais et les réfugiés namubiens, surtout les femmes et les enfants,

Décide de :

- dénoncer devant la communauté internationale les actes criminels du régime cynique et réactionnaire de l'apartheid,
- manifester sa solidarité envers le peuple angolais et son gouvernement, qui en accordant une aide internationale au SWAPO continuent d'être victimes de violentes, destructives et criminelles agressions, des assassinats et des pillages perpétrés par le régime raciste sud-africain.